

ABONNEMENTS

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

ANNONCES

La Journée d'Hier

L'acte de capitulation de Port-Arthur porte...

Les experts commis par le parquet se sont...

A Brest, les dockers se sont mis en grève.

A Liévin, un ouvrier mineur est mort de la rage...

A l'hôpital d'Armentières, un homme a été broyé par le volant d'un moteur à gaz.

Le siège de Syveton

La candidature de l'amiral Bienaimé dans le deuxième arrondissement de Paris se produit dans un moment où un candidat nationaliste a plus que jamais besoin d'être le bien-aimé pour décrocher la timbale.

Je me représente déjà l'amiral Bienaimé dans l'attitude de Jean Bar menaçant de faire sauter son baril de poudre.

Quel malheur, par exemple, qu'il ne m'ait pas laissé sur cette première impression ! C'était bien la peine, en effet, qu'il me témoignât une si pure tendresse pour aller me faire ensuite des infidélités avec M. François Coppée.

En ce temps-là, M. l'amiral Bienaimé passait pour être un des plus fervents amis de Camille Pelletan.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à cette époque, les amiraux réactionnaires le regardaient un peu de travers, l'accusaient de pacifier avec des républicains qui n'avaient pas même la chance d'être au pouvoir.

Aussi bien pourquoi le vent a-t-il tourné dans les voiles ? A quoi tient-il que le Bien-aimé de Pelletan soit devenu son irréductible adversaire ?

Je ne veux pas plonger dans les dessous de cette métamorphose. Ce que je sais bien, c'est que Pelletan est incapable de rompre avec un ami et surtout de lui montrer les dents, si l'ami ne lui a pas déjà montré les siennes.

Quoi qu'il en soit, voilà l'amiral Bienaimé candidat des nationalistes dans le deuxième arrondissement de Paris.

gots et fagots. Quand elle est faite par un officier catholique contre des républicains, il faut saluer très bas.

C'est pour se livrer à cet exercice que l'amiral est monté sur le pont électoral ; mais l'occasion se présentant ainsi à lui de dénoncer également les tyrans qui nous sommes, M. Bienaimé l'a saisie par son unique cheveu et nous a chanté le grand air de la liberté.

Sa candidature était à peine posée qu'elle invitait leurs lecteurs à voter pour lui sans le moindre scrupule, sa profession de foi républicaine devant être prise pour ce qu'elle vaut.

Clovis HUGUES, Député de la Seine.

Choses du Jour

Monsieur le Ministre, Sur « l'honneur de l'armée », bien précieux et inestimable, puisque Zoia fut frappé pour l'avoir soustrait à la loi.

Ceci posé, je vous demande la permission de vous objecter quelques réflexions au sujet d'une lettre envoyée à la « Libre Parole » par le général Avon.

« A la suite des incidents qui se sont passés dernièrement, à Lille, écrit le général Avon, une note tendancieuse émanant de votre ville, disait que le capitaine Avon, après les gifles, (mettons les coups de canne, si vous le voulez bien) — qu'il a données au docteur Debievre avait été mis aux arrêts de rigueur.

Quelle indignation que j'ai ressentie, en apprenant qu'un des officiers de l'armée dont vous êtes le chef, s'était conduit, vis-à-vis de M. le docteur Debievre, avec une goujaterie dont le geste » de feu Syveton, contre le général André, ne donne qu'une idée atténuée, puisque M. Syveton n'était pas l'obligé de M. le docteur Debievre, mais qu'il était venu à l'idée que cet officier put être traité autrement que la police ordinaire traite le pochard qui, dans la rue, sans raison ni motif, lève son gourdin contre le passant inoffensif et glacé.

La rectification publiée par M. le général Avon m'apprend que je me suis grossièrement trompé.

Même sous votre ministère radical — il y a donc deux justices : l'une indulgente à une caste, l'autre qui demeure impitoyable aux autres.

Seriez-vous ébloui ? Et c'est afin que votre réputation de républicain estimé ne soit pas ternie, que je prends la liberté de vous demander d'examiner personnellement le cas du capitaine Avon, non point pour frapper prématurément un coupable, mais pour qu'il ne puisse pas être dit, comme je l'ai donné à entendre le général Avon, que tel Janus, votre justice a deux visages.

G. SIAUVE-EVAUSY.

POSTES MAROCAINES

Les difficultés nouvelles qui viennent de surgir au Maroc ne semblent pas de nature à retarder pour longtemps cette pénétration pacifique dont MM. Jaurès et Etienne ont tracé, à la tribune de la Chambre, un plan d'ensemble.

Le projet présenté à M. Delcassé est dû à M. Ferrier, inspecteur des Postes et Télégraphes à Lyon, qui fut chargé, durant trois années, en Tunisie, de créer le réseau télégraphique de la région de Gabès.

Le début de l'organisation, certaines localités importantes au point de vue politique ou commercial seraient seules dotées d'un bureau de poste et de télégraphe. Les bureaux à installer seraient de trois catégories :

1. Les bureaux de plein exercice, effectuant toutes les opérations postales, télégraphiques et le cas échéant, téléphoniques. Ces bureaux seraient dirigés par un fonctionnaire du cadre métropolitain auquel seraient adjoints des agents subalternes, même ouverts, avec agents recrutés sur place constituant un cadre spécial chargé plus particulièrement des opérations courantes de manipulation.

2. Les bureaux secondaires, effectuant toutes les opérations postales et télégraphiques à l'exception du service des chargements. Ces bureaux seraient établis dans les localités où la circulation des courriers serait insuffisamment sûre. Ils seraient gérés soit par des agents du cadre métropolitain, soit par des indigènes locaux.

3. Les bureaux de service, destinés à servir de relais, circulant par courrier hebdomadaire ou bissemain, aux risques et périls des expéditeurs.

Les bureaux des deux premières catégories fonctionneraient dans les mêmes conditions que ceux de la métropole et effectueraient les mêmes opérations, d'après les mêmes règles de service, des taxes applicables seraient égales à celles de France.

Quant au personnel, il semble que le meilleur système serait celui du recrutement local d'un personnel dépendant uniquement des receveurs et participant au service sous la responsabilité de ces derniers.

La Question des Pourboires

M. Chambon, député de la Haute-Savoie, au nom de la commission du travail, vient de déposer son rapport sur la suppression des frais imposés par les employeurs aux garçons limonadiers, restaurateurs et assimilés.

La proposition de loi qui sera soumise à la Chambre comprend trois articles essentiels : Article premier. — Il est interdit à tout chef d'établissement ou de commerce, à toute administration publique ou privée, à tous leurs préposés, d'exiger, sous quelque forme et pour quelque objet que ce soit, dans les cas spécifiés aux articles suivants, un pourboire sur le montant des pourboires donnés par les clients à titre gracieux aux employés ou ouvriers.

CHRONIQUE

Le Navire de Verre

Vous souvient-il de votre âme d'enfant, de votre jolie petite âme, si délicieusement ingénue, si naïvement perverse ? Et vos yeux d'enfant, vous souvenez-vous, de ces yeux éblouis et sagaces, de ces yeux comme une eau limpide, comme une eau changeante où se reflétait le monde ?

Le monde, c'était alors, pour moi, les cinq ou six pièces de la maison que j'habitais avec mon père, le pomier des légendes, dans une vieille rue, au pied de la vieille cathédrale ; c'était le tapis de la chambre sur lequel j'allais me promener, les beaux meubles d'acajou, chers à mon père, que je regardais avec admiration, le bureau de mon père, le buffet, la commode, ou, malgré les défenses paternelles, peut-être à cause de ses défenses, — je hissais en maraud. Non sans danger quelquefois — mais le danger était un attrait de plus, — je grimpais sur le tabouret, sur la chaise ; et debout sur la pointe des pieds, je tournais discrètement le clef dans la serrure ; et, devant moi, s'ouvrait, comme une boîte de Pandore, les trésors de l'armoire aux confitures, les magnificences du tiroir aux bijoux, les harmonies du piano, dont timidement, malgré les défenses paternelles, j'écoutais s'en aller les ondes sonores.

Le lendemain, quelle surprise ! Mes parents sont là qui attendent, qui guettent mon réveil ; et, sur mon lit, à portée de ma main, une boîte pareille à la boîte d'hier ; la même, dit-on, mais le couvercle est différent ; j'hésite à masser de la réalité. Le sourire de mon père m'encourage. Il m'aide à dénouer la ficelle, à déplier l'enveloppe, il ouvre la boîte. Le navire ! Le navire ! Intact ! Voilà les canons dans les sabords, les petits matelots dans les agrès. Et pas une tache, pas une souillure à la pureté du cristal.

Miracle ! Je ris, je bats des mains, je suis fou. Puis un geste, un élan de pitié ; je me jette dans les bras de mon père. Comment, par quel sortilège ces réparés ces débris, artifice ressuscité est néant ? Comment ? De quelle cause naturelle ? D'explication plausible, je n'en cherche aucune. L'idée ne me vient pas d'une substitution, d'un jouet neuf remplaçant le jouet brisé. Ma crédulité ne s'arrête pas devant le prodige. Le prodige est là, devant moi ; le prodige c'est l'amour infini, c'est la puissance illimitée d'un père, — de mon père !

Oh ! la chère figure n'est plus qu'un souvenir, une ombre parmi des ombres. Bien des jours ont passé sur ce jour où ta bonté me révéla le divin ; bien des cendres se sont accumulées sur cette pierre. Et cependant mon émotion n'est pas morte.

Telle que je la vois maintenant, dépouillée de l'illusion du surréalisme où se complaisait l'ingénuité de mon rêve, réduite à l'humain, ta tendresse me touche peut-être davantage.

Et c'est pourquoi j'ai voulu, renouvelant au déclin de mon âge mon geste de pitié enfantine, m'agenouiller, une fois encore, en adoration devant toi.

Emile POUVILLON.

Guerre et Corruption

La guerre russo-japonaise n'a probablement pas pour effet de relever le niveau de la moralité, car il n'est de toutes parts question que de fraudes administratives, de fournitures diverses qui, mystérieusement, s'évanouissent.

C'est ainsi qu'on peut lire dans la « Gazette de Cologne » : L'opinion publique et la presse font entendre de plus en plus de plaintes contre les malversations commises dans l'envoi des fournitures à l'armée de Mandchourie. Le représentant de l'administration municipale de Moscou en Mandchourie télégraphie qu'il n'a rien reçu des objets qui lui ont été expédiés en juillet, et que, des 112 caisses qui lui furent adressées en août, il n'en est arrivé que 12 à destination ; les 100 caisses disparues contiennent certainement les envois les plus précieux.

Comme cela se trouve ! Voilà un détail qui rend bien difficile d'incriminer le hasard, ou même la négligence. Mais cette fois du moins a-t-on reçu quelques débris. En revanche le dernier convoi est resté entièrement en panne : Sur le chemin de fer sibérien, 125 wagons de marchandises ont été bloqués par des glaces.

Parmi ces expéditions, il y en avait quelques-unes de la Société coopérative des officiers.

Mon père me relève doucement, me prend dans ses bras, m'assoit sur ses genoux. Oh ! ses genoux ! les bonnes heures que j'y avais passées, tantôt blotti, bercé au rythme lent de quelque chanson, tantôt à cheval, au trot, au galop ! Et mes chagrins d'enfant s'en allaient, emportés au vent de la course illusoire. Mais cette fois, je ne peux pas oublier. Je pleure. A travers mes larmes, je vois comme dans un mauvais rêve la figure de ma mère qui me caresse, je vois la bonne, accourue au bruit, qui pousse devant elle, à coups de balai, les épaves du désastre. Et il me semble que c'est un mort qu'on emporte. Ce n'est pas la navire seulement qui est brisé, c'est moi, c'est l'univers. Tout est fini, tout est perdu.

Vainement, mon père, qui à son idée, sans doute, essaie de me persuader que le malheur est réparé, qu'on pourra recoller, radouber le navire. Il le dit, et je refuse de le croire. Je pleure, je pleure à table, dans mon assiette ; à lui même, les sanglots me secouent, je ne peux pas m'endormir. Oh ! la triste veillée, avec les bruits de joie qui montent dans la rue, avec les frémissements de la foule qui se presse devant les boutiques de jouets, les étages de confiseurs... J'hésite à la joie des autres fait ma détresse plus profonde. Mon père est sorti après le dîner, il rentre maintenant ; je l'entends qui cause avec ma mère ; ils rient tous les deux, ils plaisantent. Ils m'oublient ; il me semble que je vais m'endormir orphelin.

Le lendemain, quelle surprise ! Mes parents sont là qui attendent, qui guettent mon réveil ; et, sur mon lit, à portée de ma main, une boîte pareille à la boîte d'hier ; la même, dit-on, mais le couvercle est différent ; j'hésite à masser de la réalité. Le sourire de mon père m'encourage. Il m'aide à dénouer la ficelle, à déplier l'enveloppe, il ouvre la boîte. Le navire ! Le navire ! Intact ! Voilà les canons dans les sabords, les petits matelots dans les agrès. Et pas une tache, pas une souillure à la pureté du cristal.

Miracle ! Je ris, je bats des mains, je suis fou. Puis un geste, un élan de pitié ; je me jette dans les bras de mon père. Comment, par quel sortilège ces réparés ces débris, artifice ressuscité est néant ? Comment ? De quelle cause naturelle ? D'explication plausible, je n'en cherche aucune. L'idée ne me vient pas d'une substitution, d'un jouet neuf remplaçant le jouet brisé. Ma crédulité ne s'arrête pas devant le prodige. Le prodige est là, devant moi ; le prodige c'est l'amour infini, c'est la puissance illimitée d'un père, — de mon père !

Oh ! la chère figure n'est plus qu'un souvenir, une ombre parmi des ombres. Bien des jours ont passé sur ce jour où ta bonté me révéla le divin ; bien des cendres se sont accumulées sur cette pierre. Et cependant mon émotion n'est pas morte.

Telle que je la vois maintenant, dépouillée de l'illusion du surréalisme où se complaisait l'ingénuité de mon rêve, réduite à l'humain, ta tendresse me touche peut-être davantage.

Et c'est pourquoi j'ai voulu, renouvelant au déclin de mon âge mon geste de pitié enfantine, m'agenouiller, une fois encore, en adoration devant toi.

Emile POUVILLON.

Les derniers jours du siège

Chéfun, 3 janvier. — Le capitaine Kharhoff, commandant le torpilleur russe « Viatnik » a fait le récit suivant : Port-Arthur tombé d'épuisement, non seulement d'épuisement en munitions, mais en hommes. Ceux qui restent ont fait œuvre de héros. Pendant cinq jours et cinq nuits, ils ont atteint les limites de l'endurance humaine.

Dans les casernes des forts, on ne voyait que des visages blémis par la fatigue, l'épuisement et la tension nerveuse. On leur parlait, ils ne répondaient pas. Ils allaient sans mot dire. Le défaut de munitions n'aurait pas suffi à faire capituler la place. On en souffrait depuis des mois. Bien des forts n'auraient pas dû qu'on rôstait au feu de l'ennemi.

Les Russes étaient assis dans les casernes. Ils ne pouvaient tirer un projectile contre 200 que lançaient les Japonais. Quand venait l'action, ils repoussaient l'ennemi à la baïonnette ; mais les hommes ne recevaient plus depuis trois mois que des rations de pain et de viande séchés, et des légumes secs. Dimanche encore, le général Stoesel voulait combattre. Les blessures qu'il avait reçues au début du siège le faisaient souffrir, mais sa détermination de lutter jusqu'à son dernier souffle était infranchissable.

Nous ne pouvions pas combattre, disaient les généraux, nos hommes sont incapables de se mouvoir, ils dorment debout, ils ne voient pas la baïonnette qui les touche. Nous pouvons commander, mais eux ne peuvent exécuter nos ordres.

Combattre alors vous-mêmes, généraux, leur répliqua le général Stoesel en serrant les poings. Finalement, il dut se rendre à la raison. Les amiraux Loekinsky et Wiren, les généraux Smirnov, Fox et bien d'autres lui demandèrent plus d'une fois une voix brisée de prendre le parti longtemps douté.

DEPECHE

PAR SERVICES SPECIAUX

LA GUERRE Russo - Japonaise

La capitulation de Port-Arthur

Les conditions de la reddition. — Les officiers russes prisonniers de guerre. — La garnison désarmée. Tokio, 3 janvier. — Les Japonais ont pris possession aujourd'hui d'un grand nombre de forts de Port-Arthur.

Les ouvriers russes et les fonctionnaires sont autorisés à retourner en Russie, sur parole de ne pas prendre part à la guerre. Les commissaires ont signé l'acte de capitulation à 9 h. 45 hier soir.

Le contrat indique que les officiers russes sont au Japon comme prisonniers de guerre. On annonce officiellement que le général russe de Port-Arthur sera désarmé. Il n'est pas officiellement annoncé qu'elle sera faite prisonnière.

Les négociations des Japonais et des Russes ont eu lieu dans un fort appelé « Nid du Grand-Aigle », près du fort d'Es-loung-Chan, au nord-est de Port-Arthur. Le colonel Reiss représentait le général Stoesel, le lieutenant Klisovitch, qui commandait une chaloupe partie hier à huit heures du soir de Port-Arthur, a déclaré que les délégués russes et japonais se sont traités avec la plus grande courtoisie et, bientôt, ce fut la signature de la bonne camaraderie.

Une table avait été couverte de vins et d'aliments. Des compliments réciproques furent échangés au sujet de la bravoure des assiégés et des assiégeants. Quand le sous-secrétaire Klisovitch quitta Port-Arthur, le général Stoesel dit que les malades et les blessés russes demeurent sous la surveillance des autorités médicales russes et une seule proposition relative au départ des non-combattants de la ville avait été faite par le général Nogi un accord favorable.

Le défaut de munitions n'aurait pas suffi à faire capituler la place. On en souffrait depuis des mois. Bien des forts n'auraient pas dû qu'on rôstait au feu de l'ennemi.

Les Russes étaient assis dans les casernes. Ils ne pouvaient tirer un projectile contre 200 que lançaient les Japonais. Quand venait l'action, ils repoussaient l'ennemi à la baïonnette ; mais les hommes ne recevaient plus depuis trois mois que des rations de pain et de viande séchés, et des légumes secs.

Dimanche encore, le général Stoesel voulait combattre. Les blessures qu'il avait reçues au début du siège le faisaient souffrir, mais sa détermination de lutter jusqu'à son dernier souffle était infranchissable.

Nous ne pouvions pas combattre, disaient les généraux, nos hommes sont incapables de se mouvoir, ils dorment debout, ils ne voient pas la baïonnette qui les touche. Nous pouvons commander, mais eux ne peuvent exécuter nos ordres.

Combattre alors vous-mêmes, généraux, leur répliqua le général Stoesel en serrant les poings. Finalement, il dut se rendre à la raison. Les amiraux Loekinsky et Wiren, les généraux Smirnov, Fox et bien d'autres lui demandèrent plus d'une fois une voix brisée de prendre le parti longtemps douté.

Une collection d'uniformes

Si nous en croyons une information du « Berliner Tageblatt », l'empereur d'Allemagne, en raison des nombreuses dignités militaires dont il est investi, tant en Allemagne que dans les pays monarchiques étrangers ne possède pas moins de cent cinquante uniformes, tous plus ornés de broderies, tous plus chamarrés les uns que les autres.

Cent cinquante uniformes, c'est joli. Mais il n'y a qu'un souverain comme Guillaume pour être grand à ce point et se payer une pareille collection.

Nous nous expliquons que de si beaux uniformes soient rangés en de vastes armoires et entretenus soigneusement par une armée de domestiques.

Quel malheur, en effet, si tous ces costumes venaient à être rongés par les mites.

Nouvelles à la Main

Calino, assistant à un souper, tend au domestique lui offrant du vin, le plus petit des verres placés devant lui.

— Pardon, monsieur, fait le domestique, c'est du vin ordinaire.

— Raison de plus, répond judicieusement Calino, je garde le grand pour les vins fins !

En correctionnelle. Le président au plaignant : — Vous accusez le prévenu de vous avoir volé un mouchoir ? — Oui, mon président, à preuve que voilà le pareil. — Ce n'est pas une raison. Moi aussi, j'en ai un tout semblable dans ma poche. Le plaignant, d'un air convaincu : — C'est bien possible, car à mon nomme deux.